NOVEMBRE 2026



RÉUNION SALARIALE

LE COMPTE N'Y EST PAS !

À la demande de l'UNSA-Ferroviaire, la direction a réuni ce jour les organisations syndicales représentatives dans le cadre de la clause de revoyure salariale prévue par l'accord NAO 2026. Cette réunion n'aurait pas été possible sans ce dispositif, obtenu lors des négociations et intégré à l'accord NAO 2026 que l'UNSA-Ferroviaire avait choisi de valider.

Face aux conséquences persistantes de la hausse des dépenses contraintes sur le pouvoir d'achat des salariés, nous avions demandé l'activation de cette clause afin que de nouvelles mesures puissent être examinées.

LES PROPOSITIONS DE LA DIRECTION

1. Une prime de partage de la valeur (PPV) versée en novembre :

400 €

2. L'augmentation de 5 % des indemnités kilométriques pour les agents en mission qui se déplacent avec leur véhicule personnel
3. L'augmentation de 2 % des indemnités dimanche, fête et de nuit
4. La tenue de la NAO 2027 dès le mois de janvier 2027

federation@unsa-ferroviaire.org

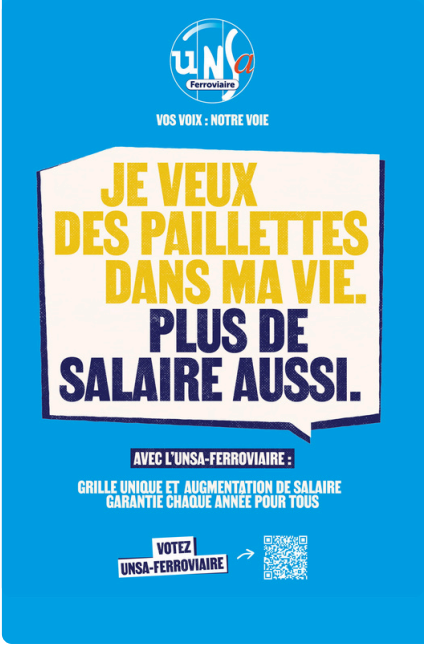
DEPUIS 3 ANS, LE GROUPE SNCF N'A JAMAIS CRÉÉ AUTANT DE RICHESSE

Cette richesse, ce sont les cheminotes et les cheminots qui la créent, quelle que soit leur classe ou leur fonction, train après train, chantier après chantier.

Au premier semestre 2026, le groupe SNCF a réalisé 21,9 milliards d'euros de chiffre d'affaires et 1,18 milliard d'euros de résultat net. Il a versé ou doit verser près de 1,5 milliard d'euros de dividendes à l'État. Dans le même temps, la part des salaires dans la valeur ajoutée est passée de 68,1 % en 2024 à 65,1 % en 2025, selon les propres chiffres de la direction.

Pour l'UNSA-Ferroviaire, les cheminots doivent bénéficier, eux aussi, des résultats qu'ils contribuent chaque jour à produire.

La question n'était donc pas de savoir si le Groupe a les moyens d'augmenter les salaires. Elle est de savoir s'il allait choisir de le faire.



NOS REVENDICATIONS RESTENT ENTIÈRES

- En janvier 2027, une augmentation générale des salaires à hauteur de l'inflation de décembre 2026 financée par deux points de valeur ajoutée du Groupe SNCF
- L'ouverture de la convergence salariale statutaires-contractuels (grille unique)
- Pour la NAO 2027, en plus de nos revendications de revalorisations salariales : nous porterons l'instauration d'un intéressement groupe, versé en plus des intéressements de chaque SA
- La prorogation et l'amélioration du forfait mobilités durables
- Le rattrapage de l'indemnité forfait-jours à hauteur de 4 %
- Des titres-restaurant pour tous les salariés qui ne bénéficient pas déjà d'une prise en charge du repas au moins équivalente



